

**1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 12 janvier 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Alicia Montoni	Trésorière
M ^{me} Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, District du Plateau
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, District Cap-Rouge-Laurentien

2 citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

M. Réjean Martel propose d'ajouter le sujet «Fête de quartier» au point *Autres dossiers*.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 décembre 2020	19 h 05
4.	Suivi du procès-verbal	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 25
6.	Période de questions des citoyens	19 h 25
7.	Dossiers du Conseil de quartier	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none">• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 et du Programme de soutien à la mobilisation• Dossier sécurité près des écoles• Qualité de l'air<ul style="list-style-type: none">▪ Projet de recherche, stations d'analyse de qualité de l'air (particules PM 2.5)• Table de concertation vélo• VDAAA• Autre(s) dossier(s)	
8.	Trésorerie	20 h 30
9.	Correspondance et divers	20 h 35
10.	Levée de l'assemblée	20 h 45

RÉSOLUTION CQA-21-CA-01

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2020

Les membres prennent connaissance du projet de procès-verbal du 8 décembre 2020.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-02

Sur proposition de M^{me} Maude Lortie, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

En l'absence de M^{me} Marie-Josée Savard, le suivi des dossiers est reporté à la prochaine rencontre.

M. Ernesto Salvador Cobos, précise qu'au sujet des demandes :

- ❖ de réalisation d'un trottoir sur la rue Paul VI,
- ❖ d'analyse de circulation au coin des rues des Tuileries et Thivierge ainsi qu'au coin de la rue Malraux,
- ❖ d'interventions concernant la sécurité routière sur le Rang St-Ange,

ces demandes sont entrées sur le système *Sharepoint* de la Ville pour enregistrer le propos et obtenir une réponse officielle de leur part.

En ce qui concerne les installations pour la pratique de ski de fond, M. Laurier Bérubé précise que les installations pour le service de location et les toilettes sont ouvertes à la Base de plein air de Val-Bélair.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Josée Savard et M. Rémy Normand étant absents, il n'y a rien à signaler.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 et du Programme de soutien à la mobilisation

M. Sébastien Deveault a eu des échanges avec le responsable à la Ville qui demandait plus de précisions.

M. Réjean Martel mentionne qu'on lui a écrit le 5 janvier dernier pour lui faire part que le projet de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons avait été refusé par la Ville parce que le nom de l'école apparaissait dans le projet du Conseil de quartier. M. Réjean Martel a communiqué avec la Ville pour échanger des explications. Celle-ci souhaite plutôt que le projet de l'école s'arrime au projet proposé par le CQA.

M. Sébastien Deveault a par la suite échangé avec la responsable du projet d'école, M^{me} Doré, pour présenter le projet du Conseil de quartier englobant les écoles du quartier. Les présentations pourraient se tenir dans un lieu neutre tel que le Centre Communautaire, contrairement à l'amphithéâtre du Collège Champigny qui est une école privée.

M^{me} Doré a expliqué que son projet pourrait comprendre des dessins réalisés au sol par les enfants, des photos des dessins et peut-être une vidéo, le tout devant être réalisé sur des espaces privés et non dans les rues, tel que spécifié par la Ville. Après discussions, M. Sébastien Deveault informe que les dessins pourraient plutôt être faits sur des cartons. M^{me} Doré l'informerait de l'évolution du projet.

7.2 Dossier sécurité près des écoles

M. Sébastien Deveault a parlé avec la directrice du conseil d'établissement de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons, M^{me} Doré. La Ville a mis en place un brigadier situé près de la passerelle du côté de l'école L'Étincelle.

M. Réjean Martel a reçu un message de M. Forgues au sujet des modalités de déneigement des passerelles. Il semblerait que ce soit l'objection du voisinage qui empêche le déneigement.

M. Réjean Martel et M. Sébastien Deveault ont eu l'idée de réaliser une étude de terrain comparant le déneigement des différentes passerelles dans divers secteurs du quartier de l'Aéroport. À l'aide d'un support visuel, M. Sébastien Deveault présente le contenu de son travail : les difficultés empêchant le déneigement, les photos des mesures prises ainsi qu'un tableau comparatif de la passerelle Rue de l'Étincelle / rue Buffon (Chauveau) et la passerelle Avenue de la Famille / Rue de Nerval (Champigny).

M^{me} Maude Lortie précise que depuis plusieurs années, il y a toujours eu des élèves qui utilisaient la passerelle L'Étincelle/Buffon et qu'à défaut de brigadiers, c'était un membre du personnel scolaire qui s'occupait de faire traverser la rue aux enfants.

M. Réjean Martel suggère d'élaborer une résolution, accompagnée du complément d'informations de M. Sébastien Deveault.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-03

Entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et l'Étincelle

Considérant que le dossier de l'entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et l'Étincelle dans le secteur Chauveau est une préoccupation de nombreux citoyens qui, depuis plus de deux ans, interpellent le conseil de quartier de l'Aéroport (CQA) afin que le sentier soit utilisable douze mois par année de façon sécuritaire ;

Considérant que le sentier piétonnier entre les deux écoles, l'Étincelle et Trois-Saisons, n'est pas déneigé depuis quelques années;

Considérant que le sentier est un lien très important entre les deux écoles, mais également pour l'accès à la patinoire du parc Trois-Saisons;

Considérant que le parcours d'écolier proposé par la ville sécurise les enfants qui doivent emprunter la rue Buffon en provenance du boulevard Chauveau ou de la rue Benjamin-Sulte;

Considérant que certains propriétaires adjacents ne tolèrent pas que la Ville souffle de la neige dans la bande latérale de leur terrain et que la présence de tas de neige aux extrémités nuit aux stationnements;

Considérant que le conseil de quartier de l'Aéroport ne demande pas de souffler la neige sur les terrains des propriétés adjacentes puisque c'est le droit des citoyens de ne pas recevoir de neige supplémentaire sur leurs terrains;

Considérant que l'enlèvement de la neige sur la rue de l'Étincelle, particulièrement dans le tronçon adjacent à la cour de l'école, s'effectue normalement en chargeant la neige dans des camions;

Considérant que des sentiers piétonniers de longueur et de largeur similaire dans le secteur Champigny sont déneigés sans que les résidents adjacents reçoivent de la neige sur les terrains latéraux.

En conséquence, le Conseil de quartier de l'Aéroport demande que la Ville revoie sa décision concernant l'entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et de l'Étincelle et que celui-ci soit déneigé puisque des sentiers similaires ayant la même longueur et la même configuration dans le secteur Champigny sont entretenus douze mois par année. (Voir document en annexe.)

Proposé par M^{me} Alicia Montoni, appuyée par M. Laurier Bérubé.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Qualité de l'air

M. Alain Michard partage que l'indice de l'air est actuellement modéré dans le quartier.

Projet de recherche, stations d'analyse de qualité de l'air (particules PM 2.5)

M. Alain Michard présente le projet de recherche de M. Guillaume Simard, ingénieur et enseignant au Cégep de Sainte-Foy. L'objectif du projet est d'installer des stations d'analyse de qualité de l'air à faible coût, afin d'obtenir une meilleure idée de la provenance des polluants (Particules fines PM 2.5). Les capteurs peuvent donc mesurer les particules fines émises par la combustion (bois et pétrole) et la plate-forme logicielle permet de produire des alertes et des données en temps réel.

Les membres du Conseil et M. Alain Michard échangent sur le sujet. M. Martel demande si le Conseil de quartier pourrait obtenir du financement pour le projet de ce chercheur. M. Ernesto Salvador Cobos va se renseigner si la Ville peut financer ce genre de projet et quelles avenues sont possibles pour que le Conseil de quartier puisse obtenir du financement.

M. Réjean Martel communiquera avec M. Simard pour lui faire part de l'intérêt du CQA pour son projet et déterminer un moment de rencontre avec lui.

M. Alain Michard demande s'il serait possible de rencontrer M^{me} la conseillère Suzanne Verreault pour bénéficier de ses conseils. M. Ernesto Salvador Cobos communiquera avec elle ainsi qu'avec le Service de l'environnement à la Ville.

7.4 Table de concertation Vélo

M. Laurier Bérubé revient sur la dernière réunion de la Table de concertation Vélo à laquelle il a participé. La Table aimerait élargir son exécutif et prévoit des rencontres aux 4 à 6 semaines. Leurs dossiers en cours tablent sur la mobilité active, la sécurité des pistes existantes et le projet d'interdiction de l'entreposage de la neige sur les pistes cyclables.

7.5 VDAAA

M. Lothar Marzell partage les changements au sein de l'organisation de la VDAAA. Les projets se poursuivent : le Grand Marché, les marchés secondaires, le réseautage entre agriculteurs, restaurateurs et commerçants, le projet Mycélium, ainsi que l'adoption récente par la Ville du [Plan d'action en agriculture urbaine](#).

7.6 Autre(s) dossier(s)

7.6.1 Fête de quartier pour les 350 ans de Champigny et les 60 ans de Jouvence.

M. Réjean Martel partage qu'étant donné les restrictions liées à la COVID-19, la fête de quartier qui était prévue à l'été 2020 n'a pas eu lieu. Le comité d'organisation s'est réuni en décembre et a décidé de reporter le rassemblement en 2022. M. Réjean Martel reviendra avec un suivi à ce sujet à l'automne prochain.

7.6.2 Rapport annuel

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle que le rapport annuel devrait être idéalement produit avant le mois d'avril, soit avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle où il sera révisé.

8. TRÉSORERIE

Trésorerie : En date du 31 décembre 2020, il reste 864,90 \$ au compte.

RÉSOLUTION CQA-20-CA-04

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M^{me} Alicia Montoni, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 12 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité

9. CORRESPONDANCE ET DIVERS

M. Ernesto Salvador Cobos a fait parvenir la revue Urbanité aux membres du Conseil. Il mentionne que le Conseil a reçu une carte de souhaits du Chef de l'opposition officielle, M. Jean-François Gosselin.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 45.

Acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

SIGNÉ

Réjean Martel, président

SIGNÉ

Aline Dumont, secrétaire